

## Les aides aux personnes en difficulté

*Cette fiche recense les organismes sociaux, les associations qui œuvrent en direction des personnes en difficulté et qui permettent grâce à leurs actions et au versement de certaines aides financières de faire face à l'urgence et de lutter contre l'exclusion.*

### ALLIER

#### Sommaire

- I- LES PRESTATIONS SOCIALES ET FAMILIALES
- II- LE REVENU MINIMUM D'INSERTION (RMI) - LE REVENU MINIMUM D'ACTIVITE (RMA)
- III- LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)
- IV- LES SOINS GRATUITS
- V- LE SAMU SOCIAL
- VI- OU DORMIR ?
- VII- L'INSERTION PAR LE LOGEMENT
- VIII- LES ASSOCIATIONS AU SERVICE DES PERSONNES EN DETRESSE
- IX- AUTRES FORMES D'AIDES
- X- LES ORGANISMES D'AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

### I- LES PRESTATIONS SOCIALES ET FAMILIALES

Des aides financières sont versées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de son domicile et concernent plus particulièrement les familles défavorisées. Pour connaître les adresses des CAF et les principales aides, reportez vous à la fiche EIJ n° 5.322 (63) : "Caisse d'Allocations Familiales".

#### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ALLIER (CAF)

9-11 rue Achille Roche  
03013 MOULINS CEDEX  
Tél : 0 820 25 03 10  
Fax : 04 70 48 60 65  
Web : <http://www.allier.caf.fr>  
Du lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30  
Tél : 0 820 25 03 10

. les différentes prestations : les prestations pour élever les enfants (la prestation d'accueil du jeune enfant, la prime à la naissance ou à l'adoption, l'allocation de base, le complément de libre choix du mode de garde, ...), les prestations liées au logement (allocation de logement sociale, aide personnalisée au logement, prêt à l'amélioration de l'habitat, ...), les allocations familiales, l'allocation de rentrée scolaire, les prestations particulières (le revenu minimum d'insertion, allocation de parent isolé, allocation aux adultes handicapés, ...)

#### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

59 rue Benoist d'Azy  
03100 MONTLUÇON  
Tél : 0 820 25 03 10  
Web : <http://www.allier.caf.fr>  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16H30

#### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Immeuble l'Arlequin  
6 place Charles De Gaulle  
03200 VICHY  
Tél : 0 820 25 03 10  
Web : <http://www.allier.caf.fr>  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Un Centre Communal d'Action Sociale existe dans chaque commune. Ses interventions varient selon l'analyse des besoins sociaux de la population et selon ses moyens financiers. Le rôle des communes en matière d'action sociale a augmenté très fortement. Les CCAS jouent un rôle majeur dans les actions de lutte contre la pauvreté et les difficultés de la vie. Il s'agit le plus souvent de secours d'urgence sous la forme de bons d'achat, d'aide alimentaire directe, de bons de transport ou encore d'aide financières remboursables ou non.

#### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Esplanade des Anciens Combattants, rue Francisque Driffort  
03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER  
Tél : 04 70 58 43 80  
Fax : 04 73 58 87 22  
Web : <http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr>  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 -  
Mardi de 8 h 30 à 18 h

#### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

4 rue Lavoisier  
03800 COMMENTRY  
Tél : 04 70 09 70 70  
Fax : 04 70 09 70 79  
Email : [mairie@ville-commentry.fr](mailto:mairie@ville-commentry.fr)  
Web : <http://www.ville-commentry.fr>

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

8 rue du Président Wilson  
03300 CUSSET  
Tél : 04 70 30 51 74  
Fax : 04 70 30 51 71  
Email : [emmanuelle.picarle@ville-cusset.fr](mailto:emmanuelle.picarle@ville-cusset.fr)  
Web : <http://www.ville-cusset.fr>  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Sésame  
1/3 rue Berthelot  
03000 MOULINS  
Tél : 04 70 48 51 47  
Fax : 04 70 48 51 51  
Email : [ccas@ville-moulins.fr](mailto:ccas@ville-moulins.fr)  
Web : <http://www.ville-moulins.fr>

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

25 bis place Jules Ferry  
03400 YZEURE  
Tél : 04 70 48 53 49  
Fax : 04 70 48 53 01  
Email : [solidarite@ville-yezure.com](mailto:solidarite@ville-yezure.com)  
Web : <http://www.ville-yezure.com/>

**CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER**

Hôtel du département  
1 avenue Victor Hugo - BP 1669  
03016 MOULINS CEDEX  
Tél : 04 70 34 40 03  
Fax : 04 70 34 40 40  
Email : [cginfo@cg03.fr](mailto:cginfo@cg03.fr)  
Web : <http://www.allier.fr>

Service des actions sociales et de santé

. le conseil général de l'Allier a décentralisé ses services en créant des unités d'action sociale (UTAS). L'UTAS est un relais pour les travailleurs sociaux mais c'est aussi un service ouvert au public

## **II- LE REVENU MINIMUM D'INSERTION (RMI) - LE REVENU MINIMUM D'ACTIVITE (RMA)**

Le RMI est un des éléments des dispositifs de lutte contre la pauvreté. Il est à la charge des conseils généraux. C'est une aide qui a pour objectif de garantir un minimum vital à des personnes sans ressource et de favoriser les conditions d'insertion sociale et professionnelle.

Il comprend le droit à un revenu minimum, l'accès automatique à la couverture maladie universelle (CMU), la signature d'un contrat d'insertion.

Pour pouvoir prétendre au RMI, il faut être âgé de plus de 25 ans, ou moins de 25 ans avec au moins un enfant à charge, avoir des ressources inférieures au montant du RMI et s'engager à remplir un contrat d'insertion. Il n'est pas obligatoire d'être inscrit à l'ANPE.

Les dossiers de demande doivent être déposés dans les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), aux services des mairies ou auprès d'associations agréées.

Après accord du président du conseil général, le versement de l'allocation est assuré par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou la Caisse de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). L'allocation est attribuée dans un premier temps pour une période de trois mois.

Appliqué depuis janvier 2004, le RMA est destiné à favoriser la reprise d'activité des RMistes. Il est ouvert aux allocataires du RMI depuis plus de deux ans. Le RMA prend la forme d'un contrat de travail de 20 heures par semaine.

**UNITÉS TERRITORIALES D'ACTION SOCIALE (UTAS)**

Antenne du Conseil général  
11 boulevard Desaix  
03100 MONTLUÇON  
Tél : 04 70 35 72 20 (Montluçon)/04 70 35 72 25 (Ouest)  
Fax : 04 70 35 72 20 (Montluçon)/04 70 35 72 26 (Ouest)  
Web : <http://www.cg03.fr>  
. couvre Montluçon et Montluçon Ouest Allier, Désertines

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Place Jean Jaurès  
03100 MONTLUÇON  
Tél : 04 70 02 55 91  
Web : <http://www.mairie-montlucon.fr>

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

21 rue d'Alsace  
03200 VICHY  
Tél : 04 70 97 18 50  
Fax : 04 70 97 18 70  
Email : [ccas@ville-vichy.fr](mailto:ccas@ville-vichy.fr)  
Web : <http://www.ville-vichy.fr>  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 - fermé  
le jeudi matin - accueil téléphonique de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h30

**UNITÉS TERRITORIALES D'ACTION SOCIALE (UTAS)**

Antenne du Conseil Général  
71 allée des Ailes - BP 72401  
03204 VICHY  
Tél : 04 70 35 72 10/04 73 34 15 50  
Fax : 04 70 35 72 11  
Web : <http://www.cg03.fr>  
. couvre Vichy Sud

**UNITÉS TERRITORIALES D'ACTION SOCIALE (UTAS)**

Chateau de Bellevue  
Rue Aristide-Briand  
03400 YZEURE  
Tél : 04 70 35 72 00 (Ouest)/04 70 35 72 05 (Est)  
Fax : 04 70 35 72 01 (Ouest)/04 70 35 72 06 (Est)  
Web : <http://www.cg03.fr>  
. couvre Moulins Est et Moulins Ouest

**III- LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)**

Le FAJ est destiné aux 18/25 ans qui connaissent des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle. C'est une aide ponctuelle et individuelle. Le versement de l'aide est subordonné à l'élaboration d'un projet d'insertion (suivre une formation professionnelle, passer le permis de conduire, accéder à un logement ou à des soins).

La demande de FAJ est effectuée par le jeune lui-même avec le soutien d'un travailleur social appelé référent. Le référent se trouve dans les missions locales, les CCAS. Il aide le jeune à élaborer son projet et à formuler sa demande. Ensuite, le dossier est examiné par un comité d'attribution qui se réunit toutes les 6 semaines.

**IV- LES SOINS GRATUITS****1 ) La couverture maladie universelle (CMU)**

Depuis le 1er janvier 2000, la loi sur la Couverture Maladie Universelle permet à toute personne résidant en France de façon stable et régulière de bénéficier de la Sécurité Sociale pour ses dépenses de santé. **La CMU de base** ouvre droit aux seules prestations en nature (remboursement des soins, des médicaments, ...) des assurances maladie et maternité du régime général de Sécurité Sociale (régime des salariés).

Si vous en bénéficiez, vous n'êtes pas dispensé de faire l'avance des frais. Vous êtes remboursé selon les taux de remboursements habituels. Le ticket modérateur, c'est-à-dire la partie non prise en charge par l'Assurance Maladie, reste à votre charge.

Pour plus d'informations sur la CMU de base et pour vous aider à constituer votre dossier de demande, adressez-vous à votre caisse d'assurance maladie ou à l'un des organismes suivants :

- au centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune,
- aux services sanitaires et sociaux de votre département,
- à une association agréée,
- à un établissement de santé.

Ces organismes sont, en effet, habilités à vous aider à constituer votre dossier de demande de CMU de base et, avec votre accord, à le transmettre à votre caisse d'assurance maladie.

La CMU offre aussi une couverture maladie qui vient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale. Vous pouvez bénéficier de **la CMU complémentaire** sous conditions de ressources ou automatiquement si vous êtes allocataire du RMI. Elle permet de bénéficier d'une prise en charge à 100 % des dépenses de santé, sans avoir à faire l'avance des frais. La demande de CMU complémentaire doit être faite auprès de la caisse d'assurance maladie du lieu de résidence. C'est le directeur de la caisse qui prend la décision d'attribution. Mais c'est l'assuré qui choisit l'organisme qui gèrera son dossier. Site web : <http://www.cmu.fr>

**2 ) Où se soigner ?**

**- Les soins d'urgence, vaccinations, accompagnement à la démarche de soins**

**CENTRE HOSPITALIER DE MONTLUÇON**

18 avenue du 3 mai 1945 - BP 1148  
03113 MONTLUÇON CEDEX  
Tél : 04 70 02 30 30  
Fax : 04 70 05 97 48  
Email : [hopital@ch-montlucon.fr](mailto:hopital@ch-montlucon.fr)

**CENTRE HOSPITALIER DE MOULINS-YZEURE**

10 avenue du Général De Gaulle - BP 609  
03006 MOULINS CEDEX  
Tél : 04 70 35 77 77  
Fax : 04 70 35 77 99  
Email : [direction@ch-moulins-yeure.fr](mailto:direction@ch-moulins-yeure.fr)  
Web : <http://www.ch-moulins-yeure.fr>

**CENTRE HOSPITALIER DE VICHY**

Boulevard Denière - BP 2757  
03201 VICHY CEDEX  
Tél : 04 70 97 33 33  
Fax : 04 70 97 33 03  
Web : <http://www.ch-vichy.fr>

**- Les soins spécialisés**

#### **CENTRE DE CURE AMBULATOIRE EN ALCOOLOGIE (CCAA)**

30 rue des Rémoiseurs

03100 MONTLUÇON

Tél : 04 70 05 56 29

Fax : 04 70 05 41 19

Email : [camontlucon@anpa.asso.fr](mailto:camontlucon@anpa.asso.fr)

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30 - mardi ouverture 10 h

. accompagnement médico-social pour les personnes en difficulté avec l'alcool et le tabac : orientation, conseil, soins ambulatoires, suivi psychologique et médical des patients, soins d'après cure, soutien de la famille, visites à domicile, accompagnement social, ...

. propose un accueil, une écoute, des consultations gratuites en alcoologie et diététique. Ce suivi est assuré par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé

. rôle d'information et de prévention

#### **CENTRE DE PLANIFICATION**

Centre hospitalier de Montluçon

18 avenue du 3 mai 1945 - BP 1148

03113 MONTLUÇON CEDEX

Tél : 04 70 02 30 46

Email : [hospital@ch-montlucon.fr](mailto:hospital@ch-montlucon.fr)

#### **LA PASSERELLE**

Centre CAARUD et CSST

16 avenue Jules Ferry

03100 MONTLUÇON

Tél : 04 70 09 91 05

Fax : 04 70 05 33 74

Email : [la-passerelle2@wanadoo.fr](mailto:la-passerelle2@wanadoo.fr)

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, mercredi de 9 h à 12 h, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

. Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD) et Centre Spécialisé de Soins aux Toxicomanes (CSST)

. structure ouverte à toute personne (mineure et majeure) désireuse d'aide, de soutien et d'écoute, concernant des difficultés en lien avec la drogue et la dépendance. Usagers de drogues, familles et professionnels sont reçus dans le cadre des permanences libres ou RDV

. initialisations méthadone en partenariat avec les officines du bassins Montluçonnais et mise en place d'un programme d'échange en pharmacie autour de kits d'injection ou de sniff gratuit

#### **CENTRE DE CURE AMBULATOIRE EN ALCOOLOGIE (CCAA)**

19 rue Delorme

03000 MOULINS

Tél : 04 70 44 91 20

Fax : 04 70 20 25 81

Email : [camoulins@anpa.asso.fr](mailto:camoulins@anpa.asso.fr)

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

. accompagnement médico-psycho-social pour les personnes en difficulté avec l'alcool, le tabac ou autres addictions : orientation, conseil, soins ambulatoires, suivi psychologique et médical des patients, soins d'après cure, soutien de la famille, visites à domicile, accompagnement social, ...

. propose un accueil, une écoute, des consultations gratuites en alcoologie. Ce suivi est assuré par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé

. rôle d'information et de prévention

#### **CENTRE SPÉCIALISÉ DE SOINS AUX TOXICOMANES (CSST)**

10 rue Georges Lucien Perrichon

03000 MOULINS

Tél : 04 70 20 11 42

Fax : 04 70 46 12 95

Email : [csst-chmi@ch-moulins-yezeure.fr](mailto:csst-chmi@ch-moulins-yezeure.fr)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 45 à 17 h 30

. le centre assure en ambulatoire des missions d'accueil et de prise en charge des personnes ayant une consommation à risque ou un usage nocif de stupéfiants ou présentant des addictions sans produits (dépendances au jeu, à internet...)

. consultations médicales, soins : évaluation de la demande, réalisation et accompagnement du sevrage ambulatoire, liaison avec les services hospitaliers, soutien psychothérapeutique spécifique, orientations médicales

. entretiens sociaux et psychothérapeutiques : accompagnement social personnalisé, orientation et suivi individualisé des personnes dans différents lieux, démarches sociales, travail d'écoute et de soutien

. réduction des risques : échanges de matériels stériles (seringues, Kit Snif, stérifilt) préservatifs

. consultations familiales

. consultation spécifique "Cannabis" est également mise en place principalement le mercredi.>

. intervention en milieu carcéral

. les soins sont gratuits et l'anonymat est respecté

### **ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ET ADDICTIONS - CENTRE D'ALCOOLOGIE DE VICHY (ANPAA 03)**

14 rue de Flandre

03200 VICHY

Tél : 04 70 32 77 23

Fax : 04 70 32 77 27

Email : [cavichy@anpa.asso.fr](mailto:cavichy@anpa.asso.fr)

Web : <http://www.anpaa.asso.fr>

Sur RDV - Lundi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 - Mardi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h - Mercredi de 8 h à 14 h et de 14 h 30 à 16 h 30 - Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h - Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

. accompagnement médico-social pour les personnes en difficulté avec l'alcool et addictologie : orientation, conseil, soins ambulatoires, suivi psychologique et médical des patients, soins d'après cure, soutien de la famille, visites à domicile, accompagnement social, . . .

. propose un accueil, une écoute, des consultations gratuites en alcoologie et diététique. Ce suivi est assuré par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé

. rôle d'information et de prévention

### **CENTRE D'ACCUEIL ET DE PRÉVENTION POUR ADOLESCENTS EN DÉTRESSE (CAPADO)**

1 rue des Fleurs

03200 VICHY

Tél : 04 70 97 15 90

Fax : 04 70 97 15 91

Email : [ch.vichy.capado@wanadoo.fr](mailto:ch.vichy.capado@wanadoo.fr)

. informations 2009 non communiquées

. Unité fonctionnelle du Service Psychiatrique de l'enfants et l'adolescents de l'Hopital

. accueil, orientation, information et documentation

. soins : soutien, consultations médicales, psychothérapie

. insertion : suivi socio-éducatif

### **CENTRE DE PLANIFICATION FAMILIALE DU CENTRE HOSPITALIER DE VICHY**

Boulevard Denière

03200 VICHY

Tél : 04 70 97 22 90

Fax : 04 70 97 34 81

Web : <http://www.ch-vichy.fr>

Sur RDV le mercredi de 14 h à 17 h au Pôle Femme et Enfant

Contact : MME BONNEFONT

Tél : 04 70 97 22 75

Email : [sylvie.bonnefont@ch-vichy.fr](mailto:sylvie.bonnefont@ch-vichy.fr)

### **- Info sida**

#### **CENTRE DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT (CDAG)**

Centre hospitalier

16 rue Hector Berlioz

03100 MONTLUÇON

Tél : 04 70 03 89 77

Fax : 04 70 03 89 77

Email : [hopital@ch-montlucon.fr](mailto:hopital@ch-montlucon.fr)

Lundi et mercredi de 14 h à 16 h

#### **CENTRE DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT (CDAG)**

Centre hospitalier de Moulins-Yzeure/Pavillon Mercier 1er

10 avenue du Général De Gaulle - BP 609

03006 MOULINS CEDEX

Tél : 04 70 20 88 00

Fax : 04 70 35 79 63

Email : [direction@ch-moulins-yzeure.fr](mailto:direction@ch-moulins-yzeure.fr)

Web : <http://www.ch-moulins-yzeure.fr>

Lundi de 17 h à 18 h 30 - mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 - samedi de 9 h à 11 h

#### **AIDES - DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE**

##### **PUY-DE-DÔME/ALLIER**

Relais Allier

7 rue Voltaire

03200 VICHY

Tél : 04 70 31 72 00

Fax : 04 70 98 40 66

Email : [aidesallier@aides63.org](mailto:aidesallier@aides63.org)

Web : <http://www.aides.org>

Mercredi de 14 h 30 à 16 h (sauf le dernier du mois)

. réduire les risques de contamination par le VIH, l'hépatite B et C, liés à l'injection de drogues par voie intraveineuse en favorisant l'échange de seringues

#### **CENTRE DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT (CDAG)**

Centre hospitalier de Vichy

Boulevard Denière - Bât 7 - BP 2757

03207 VICHY CEDEX

Tél : 04 70 97 33 23 (Secrétariat)/04 70 97 13 30 (Répondeur)

Fax : 04 70 97 22 63

Web : <http://www.ch-vichy.fr>

Lundi de 14 h 30 à 16 h 30 et mercredi de 17 h à 19 h

## **V- LE SAMU SOCIAL**

Le SAMU social : Son numéro de téléphone est le 115. Il est gratuit et fonctionne toute l'année 24 h/24. Il vous informe sur les possibilités d'hébergement d'urgence, les lieux pour un repas, les structures de soins.

**VI- OU DORMIR ?****CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

4 rue Lavoisier  
03800 COMMENTRY  
Tél : 04 70 09 70 70  
Fax : 04 70 09 70 79  
Email : [mairie@ville-commentry.fr](mailto:mairie@ville-commentry.fr)  
Web : <http://www.ville-commentry.fr>  
. gestion de logements d'insertion et logement d'urgence avec mesures d'accompagnement par un travailleur social

**ASSOCIATION DE GESTION ALBERT THOMAS (AGAT)**

89 avenue Albert Thomas  
03100 MONTLUÇON  
Tél : 04 70 29 03 03  
Fax : 04 70 29 03 03  
Email : [agatfoyer@aol.com](mailto:agatfoyer@aol.com)  
Accueil de 8 h à 19 h  
. accueil et logement de personnes célibataires, étudiants, apprentis ou personnes en difficulté. accompagnement social assuré

**ASSOCIATION BOURBONNAISE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE**

Service d'accompagnement social  
28 avenue Meunier  
03000 MOULINS  
Tél : 04 70 20 23 43/04 70 35 11 80  
Fax : 04 70 35 11 89  
Email : [A.B.H.R.S@wanadoo.fr](mailto:A.B.H.R.S@wanadoo.fr)  
. appartements en ville (7) avec suivi du projet d'insertion  
. 5 logements d'urgence

**COORDONNATEUR POUR L'ARRONDISSEMENT DE MOULINS**

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale  
51 avenue Meunier  
03000 MOULINS  
Tél : 04 70 20 23 43

**PARTAGE ET TRAVAIL**

35 place Jean Moulin  
03000 MOULINS  
Tél : 04 70 20 93 14  
Fax : 04 70 20 86 46  
Email : [direction.partage\\_et\\_travail@aliceadsl.fr](mailto:direction.partage_et_travail@aliceadsl.fr)  
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
. 11 appartements (logement d'insertion)

**VILTAÏS - RÉSIDENCE @NIMA**

Résidence sociale - FJT  
Avenue du Professeur Etienne Sorrel  
03000 MOULINS  
Tél : 04 70 48 25 00  
Fax : 04 70 48 26 48  
Email : [residence.anima@viltais.eu](mailto:residence.anima@viltais.eu)  
Web : <http://www.viltais.net>  
. sous forme de nuitée ou hébergement au mois

**VILTAÏS - RÉSIDENCE.COM**

30 rue de la République  
03600 COMMENTRY  
Tél : 04 70 64 63 50  
Fax : 04 70 64 61 98  
Email : [residence.com@viltais.eu](mailto:residence.com@viltais.eu)  
Web : <http://www.viltais.net>  
Du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h - vendredi de 9 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h

**CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE DE MONTLUÇON (CHRS)**

20 bis avenue du Cimetière de l'Est  
03100 MONTLUÇON  
Tél : 04 70 08 42 00  
Fax : 04 70 08 42 09  
Service administratif  
91 boulevard de Courtais  
Tél : 04 70 29 84 27  
. 31 places + 5 places "abri de nuit"

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Sésame  
1/3 rue Berthelot  
03000 MOULINS  
Tél : 04 70 48 51 47  
Fax : 04 70 48 51 51  
Email : [ccas@ville-moulins.fr](mailto:ccas@ville-moulins.fr)  
Web : <http://www.ville-moulins.fr>  
. 5 appartements d'urgence T1 bis meublés  
. durée d'accueil est de 6 mois maximum  
. suivi social

**FOYER RÉSIDENCE LE TREMPLIN (FJT)**

60 rue de Bourgogne  
03000 MOULINS  
Tél : 04 70 35 42 00  
Fax : 04 70 35 42 69  
Email : [fjt.letremplin@wanadoo.fr](mailto:fjt.letremplin@wanadoo.fr)  
. dortoir (4 lits maximum), 12 studios (3 mois maximum), 2 T2, 4 logements d'insertion, 9 logements d'intégration  
. 4 appartements

**PÔLE "RÉINSERTION SOCIALE ET HÉBERGEMENT D'URGENCE"**

51 avenue Meunier  
03000 MOULINS  
Tél : 04 70 20 23 43/ 04 70 34 11 80  
Fax : 04 70 35 11 89  
. fonctionnent toute l'année 24 h/24  
. hébergement en accueil collectif : accueil d'urgence (1 à 5 nuits, 5 places, après orientation du 115) - hébergement moyens séjours (27 places)  
. hébergement individuel en appartement : 7 appartements en CHRS (24 places), 5 logement d'urgence ALT (17 places), 2 baux glissants (/OPAC)  
. Contacts : accueil jour : 04 70 44 56 28 - accueil santé publique et de proximité : 04 70 35 78 03 - ASV : 04 70 34 96 82

**ALIE LE LOFT (CHRS)**

11 place Jean Epinat  
03200 VICHY  
Tél : 04 70 31 44 88  
Fax : 04 70 31 09 75  
Email : [direction@association-alie.com](mailto:direction@association-alie.com)  
. CHRS : fonctionne toute l'année 24 h/24, public majeur, capacité d'accueil : 28 places avec suivi socio-éducatif, dont 5 places d'urgence (1 nuit maximum)  
. LHSS (Lits Halte Soins Santé) : fonctionne toute l'année 24 h/24, public majeur, capacité d'accueil : 8 places avec suivi médical et socio-éducatif, admission sur dossier

#### **HABITAT ET HUMANISME (HH)**

8 rue du Portugal  
03200 VICHY  
Tél : 04 70 98 31 60  
Fax : 04 70 98 31 60  
Email : [allier@habitat-humanisme.org](mailto:allier@habitat-humanisme.org)  
Web : <http://www.habitat-humanisme.org>  
. association d'insertion par le logement qui propose à des familles des logements temporaires et un accompagnement social

#### **RÉSIDENCE SOCIALE FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS VICTORIA**

Résidence Althéa  
13 rue de l'Emballage  
03200 VICHY  
Tél : 04 70 96 55 50  
Fax : 04 70 97 83 39  
Email : [fjvictoria@orange.fr](mailto:fjvictoria@orange.fr)  
Du lundi au vendredi de 8 h à 22 h toute l'année

### **VII- L'INSERTION PAR LE LOGEMENT**

Dans chaque département, des mesures doivent permettre d'aider les familles et les personnes à accéder à un logement décent ou à s'y maintenir alors qu'elles éprouvent des difficultés en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence. Ces mesures font l'objet d'un PDALPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées).

Pour toute information, s'adresser au chargé du PDALPD :

#### **CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER**

Hôtel du département  
1 avenue Victor Hugo - BP 1669  
03016 MOULINS CEDEX  
Tél : 04 70 34 40 03  
Fax : 04 70 34 40 40  
Email : [cginfo@cg03.fr](mailto:cginfo@cg03.fr)  
Web : <http://www.allier.fr>  
Direction de l'Habitat et du Logement (DHL)  
Email : [gayet.sa@cg03.fr](mailto:gayet.sa@cg03.fr)

. dans le cadre de la lutte contre l'exclusion et la marginalisation, le conseil général apporte sa contribution à l'accès et au maintien des personnes potentiellement en difficulté dans leur logement. Il participe également à l'amélioration des conditions d'habitation  
. à noter : déménagement prévu en septembre 2009

### **VIII- LES ASSOCIATIONS AU SERVICE DES PERSONNES EN DETRESSE**

Il existe de nombreuses possibilités d'aide aux personnes en difficulté. Les associations, répertoriées ci-dessous, peuvent aider à trouver une solution.

#### **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (SPF)**

20 rue de l'Hôtel Sainte-Marie  
03300 CUSSET  
Tél : 04 70 31 41 82

#### **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS - COMITÉ DE VICHY/CUSSET/BELLERIVE (SPF)**

Rue Andreau (ancien Bâtiment des Sources Régina)  
03300 CUSSET  
Tél : 04 70 31 41 82  
Fax : 04 70 96 90 17

Mardi, mercredi et jeudi de 14 h 30 à 17 h 30

. activités développées à l'adresse de toute personne en difficulté (en situation irrégulière ou régularisée) : accueil, écoute, aide, information, accompagnement . . .

. services réguliers : aide alimentaire (toutes des 2 semaines, le jeudi après-midi, sur dossier d'inscription), vestiaire, matériel et objets divers, aide financière . . .

. autres lieux : CCAS, 1er étage, 21 rue d'Alsace à Vichy, les lundis de 14 h à 16 h (tél : 04 70 97 18 50 poste 149) - CCAS, Esplanade des Anciens Combattants à Bellerive-sur-Allier, les vendredis (Tél : 04 70 58 43 80)

#### **ACCUEIL DE JOUR**

14 rue Notre-Dame  
03100 MONTLUÇON  
Tél : 04 70 28 14 41  
Fax : 04 70 28 14 41

Permanences du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h - Sur RDV les lundi, mardi, vendredis de 14 h à 16 h

. accompagnement social dans le cadre du logement, de la santé . . . , réouverture de droits, orientation accueil, domiciliation du courrier

### DÉLÉGATION LOCALE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE MONTLUÇON

25 rue Barathon  
03100 MONTLUÇON  
Tél : 04 70 05 17 17/06 75 87 78 08  
Fax : 04 70 05 17 17/04 73 05 93 37  
Email : [dl.montlucon@croix-rouge.fr](mailto:dl.montlucon@croix-rouge.fr)  
Web : <http://www.croix-rouge.fr>  
lundi au vendredi de 14 h à 18 h (voir 20 h) - samedi de 14 h à 16 h

### LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR DE L'ALLIER

2 et 4 rue des Droits de l'Homme  
03100 MONTLUÇON  
Tél : 04 70 28 55 99  
Email : [ad03.siege@restosducoeur.org](mailto:ad03.siege@restosducoeur.org)  
Web : <http://www.restosducoeur.org>  
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h - pendant l'intercampagne du lundi au vendredi de 9 h à 14 h  
. aide alimentaire : distribution de repas pendant la période hivernale pour les plus démunis  
. relais du coeur : aide à la personne (écoute, échange, . . .) . bébés du coeur : aide alimentaire, vestiaires, informations sur la santé, la nutrition, l'hygiène, . . .  
. aide à l'insertion : activités relais (couture, cuisine, coiffure, peinture, initiation à l'informatique, aide aux démarches administratives), "Jardins du coeur" : chantier d'insertion, alphabétisation, cinéma et théâtre, resto bébés.  
. siège social : 1 et 3 Quai Barbès à Montluçon ouvert du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 à 17 h, vendredi de 8 h à 12 h et 14 h à 16 h

### SECOURS CATHOLIQUE - COMITÉ LOCAL

24 bis rue Achille Allier  
03100 MONTLUÇON  
Tél : 04 70 05 19 97  
Fax : 04 70 05 19 97  
Mardi et jeudi de 14 h à 17 h : aide et accueil - mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h : ateliers  
. aides : règlement de factures, alimentaire, écoute aux personnes, vacances d'enfants dans les familles d'accueil, ateliers (couture, . . .)

### SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (SPF)

9 rue de la Gaïeté  
03100 MONTLUÇON  
Tél : 04 70 05 85 02  
Fax : 04 70 05 85 02  
Email : [spf.montlucon@free.fr](mailto:spf.montlucon@free.fr)  
Mercredi et vendredi de 14 h à 17 h  
. aide alimentaire, vestimentaire, petits matériels pour la maison, accès à la culture et aux vacances pour toute la famille, accueil, écoute

### ACCUEIL DE JOUR ET 115

M. GUIEZE  
64 rue du Jeu de Paume  
03000 MOULINS  
Tél : 04 70 44 56 28  
Fax : 04 70 34 95 14  
. accueil, écoute, accompagnement, orientation vers l'hébergement, vers les partenaires sociaux, offre de services : prestations d'hygiène, alimentaires, accompagnement administratif, aide à la lecture, écriture . . .  
. fermé le week-end

### BANQUE ALIMENTAIRE

MME LIPOWIEZ  
35 rue de Bernage  
03000 MOULINS  
Tél : 04 70 96 29 31  
Email : [bancalim03@orange.fr](mailto:bancalim03@orange.fr)  
Web : <http://www.banquealimentaire.org>  
Lundi matin  
. les banques alimentaires collectent, gèrent et partagent des denrées alimentaires pour aider l'homme à se restaurer

### COMMUNAUTÉ EMMAÛS

80 quai d'Allier  
03000 MOULINS  
Tél : 04 70 34 95 80  
Fax : 04 70 44 82 85  
Email : [emmaus.moulins@gmail.com](mailto:emmaus.moulins@gmail.com)  
Web : <http://www.emmaus-france.org>  
. Pour les dépôts : d'octobre à mars : du mardi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - Ventes : mercredi et samedi de 14 h à 17 h 30 -  
D'avril à septembre : mercredi de 14h à 17 h 30 et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30  
. accueil 7 jours/7, hébergement de compagnons travaillant à la restauration de matériels

### **DÉLÉGATION LOCALE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE MOULINS**

M. TARRIANT

Centre Commercial Les Chartreux

Route de Decize

03000 MOULINS

Tél : 04 70 34 22 59

Email : [dl.moulins@croix-rouge.fr](mailto:dl.moulins@croix-rouge.fr)/[crfmoulin@aliceadsl.fr](mailto:crfmoulin@aliceadsl.fr)

Web : <http://www.croix-rouge.fr>

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h 30

. vestiboutique ouverte les lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le vendredi de 14 h à 17 h

. vestiaire gratuit pour situation d'urgence

. aide financière à la demande des assistantes sociales

. aide alimentaire d'urgence avec prise en charge et suivi par assistantes sociales de secteur

### **FOYER ACCUEIL ET VIE**

MME FOUCHER

31 rue Baudin

03000 MOULINS

Tél : 04 70 20 91 63

Contact : MME ROBIN

Email : [famillerobin2@wanadoo.fr](mailto:famillerobin2@wanadoo.fr)

. procure aux familles venant visiter les détenus du Centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure, le soutien matériel et moral dont elles peuvent avoir besoin

### **LES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR**

12 cours de Bercy

03000 MOULINS

Tél : 04 70 46 26 38

Web : <http://www.restosducoeur.org>

. aide alimentaire en période hivernale : mardi et vendredi de 9 h à 11 h 30, l'été (fermé du 1er avril au 20 mai) : mardi de 9 h à 11 h (12 cours de Bercy)

. relais du coeur : alphabétisation, couture, cuisine, informatique, coiffure, aide à la personne ; relais bébé (lundi de 14 h à 16 h 30) : Champmilan, bâtiment F2, 03000 Moulins, tél : 04 70 46 46 01

### **SECOURS CATHOLIQUE**

Délégation départementale

Maison diocésaine Saint-Paul

20 rue Colombeau

03000 MOULINS

Tél : 04 70 44 10 41

Fax : 04 70 46 14 41

Email : [sc-moulins@secours-catholique.org](mailto:sc-moulins@secours-catholique.org)

Web : <http://www.secours-catholique.asso.fr>

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

. le Secours Catholique analyse les causes d'exclusion et d'injustice, alerte l'opinion publique, agit sur les institutions, travaille en partenariat avec d'autres associations

. service enfance (aide aux devoirs, organisation de séjours, orientation vers des mouvements éducatifs), permet à des familles des séjours en vacances, attribue chaque semaine des secours financiers, aide au logement temporaire, aide aux détenus et à leurs familles, visite aux personnes âgées et aux malades

### **SECOURS CATHOLIQUE - COMITÉ DE MOULINS**

87 rue de Bourgogne

03000 MOULINS

Tél : 04 70 46 08 39

Fax : 04 70 46 14 41

Email : [sc-moulins@secours-catholique.asso.fr](mailto:sc-moulins@secours-catholique.asso.fr)

Web : <http://www.secours-catholique.asso.fr>

Mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h

. accueil vestiaire, actions auprès des personnes (alphabétisation, visites des malades, des détenus, ...)

### **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS - FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE (SPF)**

5 rue des Magnots

03000 MOULINS

Tél : 04 70 46 43 52

Fax : 04 70 35 25 85

Web : <http://www.secourspopulaire.fr>

Mardi et mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

. aide alimentaire, aide vestimentaire, aides aux vacances, accueil, écoute

### **SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

20 rue Colombeau

03000 MOULINS

Web : <http://www.st-vincent-de-paul.org>

Correspondance

44 rue de Villars

03000 MOULINS

. visites aux personnes malades, âgées, isolées

### **CROIX-ROUGE FRANÇAISE - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER (CRF)**

33 Route de Montmarault  
03500 SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE  
Tél : 04 70 45 63 07  
Email : [dd03@croix-rouge.fr](mailto:dd03@croix-rouge.fr)  
Web : <http://www.croix-rouge.fr>

. lutte contre les exclusions : accueil, écoute, visites, suivi psychologique  
. aide alimentaire, aide vestimentaire, aide au logement, hébergement d'urgence, samu social, aide à la réinsertion, secours divers, distribution dans les rues, soins médicaux, lutte contre l'illettrisme, aide aux prisonniers, ...

### **ALIÉ - ACCUEIL DE JOUR**

50 avenue Victoria  
03200 VICHY  
Tél : 04 70 31 09 75  
Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (8 h 30 à 10 h sur RDV)

### **BANQUE ALIMENTAIRE**

MME LIPOWIEZ  
26 avenue Croix de Saint-Martin  
03200 VICHY  
Tél : 04 70 96 29 31/06 99 80 58 57  
Email : [bancallier@live.fr](mailto:bancallier@live.fr)  
Web : <http://www.banquealimentaire.org>

Lundi après-midi et jeudi matin

. les banques alimentaires collectent, gèrent et partagent des denrées alimentaires pour aider l'homme à se restaurer  
. antenne sur Commeny et Moulins ouverte 1 matinée par semaine

### **DÉLÉGATION LOCALE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE VICHY/CUSSET/BELLERIVE (CRF)**

3 rue de l'Imprimerie  
03200 VICHY  
Tél : 04 70 98 35 88  
Fax : 04 70 98 35 88  
Email : [dl.vichy@croix-rouge.fr](mailto:dl.vichy@croix-rouge.fr)  
. permanence le mercredi à partir de 19 h

### **LES RESTAURANTS DU COEUR**

M. CHANET  
53 avenue Victoria  
03200 VICHY  
Tél : 04 70 31 44 60  
Web : <http://www.restosducoeur.org>

. distribution alimentaire (en période hivernale : du lundi au samedi de 9 h 30 à 11 h 30, l'été : mardi de 9 h 30 à 11 h 30), repas chauds à partir de début décembre pour les SDF

. relais du coeur : couture, repassage, vestiaire, service d'aide à la personne (accueil, écoute)

### **SECOURS CATHOLIQUE - COMITÉ LOCAL DE VICHY**

28 place Jean Epinat  
03200 VICHY  
Tél : 04 70 98 23 72  
Fax : 04 70 97 60 95  
Email : [secours-catholique.vichy@orange.fr](mailto:secours-catholique.vichy@orange.fr)

Lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h

. aide alimentaire, vestimentaire, aides matérielles (vaisselle, linge de maison), service d'accueil et d'écoute, cours de soutien scolaire, alphabétisation, visites à domicile des personnes âgées ou isolées, cours d'informatique, de couture, de cuisine, atelier de travaux manuels, boutique sociale (vêtements hommes, femmes, enfants), gère un restaurant social d'accueil (du 14 novembre au 30 avril) pour personnes en situation de ressources définies (demander un bon au CCAS de Vichy)

### **SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

MME PONS  
27 boulevard Carnot  
03200 VICHY  
Tél : 04 70 97 03 48/04 70 31 98 87  
Email : [ar.pons@cegetel.net](mailto:ar.pons@cegetel.net)

Web : <http://www.ssvp.fr>

Mardi de 14 h 30 à 16 h 30

. visites (domicile, maison de retraite, milieu hospitalier) des personnes malades, âgées, isolées, handicapées  
. accueillir, écouter, secourir toute les personnes en difficultés  
. échange et partage : réunion amicale autour d'un goûter le dernier dimanche de chaque mois

**LES RESTAURANTS DU COEUR**

MME BASSOT

Salle municipale Daniel Balavoine

Le Plessis

03400 YZEURE

Tél : 04 70 44 00 90

Email : [contact@restoduceur.org](mailto:contact@restoduceur.org)Web : <http://www.restosducoeur.org>

. aide alimentaire (distribution le mardi et vendredi de 9 h à 11 h)

**IX- AUTRES FORMES D'AIDES****1) Aide pour le service du téléphone : réduction sociale téléphonique**

Depuis le 1er juillet 2000, les plus démunis peuvent bénéficier d'une réduction sur leur facture téléphonique. Une loi a en effet prévu la fourniture sur l'ensemble du territoire national d'un service téléphonique universel des télécommunications qui garantit l'accès pour tous à un service de qualité à un prix abordable.

Dans ce cadre, outre un dispositif de prise en charge des dettes téléphoniques, géré par les départements, certains opérateurs accordent une réduction sur l'abonnement téléphonique valable uniquement sur les lignes fixes.

**2) Maintien du service de l'électricité**

Le décret instaurant un tarif social d'électricité en faveur des foyers modestes est paru au Journal Officiel du 10 avril 2004.

Applicable à compter du 1er janvier 2005, il doit permettre aux personnes titulaires d'un contrat d'électricité dont les ressources annuelles sont inférieures à 5 520 euro de bénéficier, à leur demande, d'une réduction sur l'abonnement et le prix de l'énergie. Cette réduction se fait dans la limite d'un plafond mensuel de consommation fixé à 100 kWh. Le pourcentage de la réduction varie par ailleurs selon le nombre de personnes composant le foyer.

En cas de difficulté de paiement, les personnes en situation précaire peuvent demander un délai de paiement de leur facture, déposer un dossier de demande d'aide financière et demander le maintien de leur puissance de consommation. De plus, pour les personnes les plus démunies, une tarification spéciale en fonction des revenus et de la composition du foyer peut s'appliquer.

**3) Maintien du service de l'eau**

Les personnes et les familles en situation précaire ne pouvant pas acquitter leur facture d'eau peuvent demander à bénéficier d'une aide financière exceptionnelle. Une prise en charge totale ou partielle leur sera éventuellement accordée après examen de leur dossier par la commission départementale "Solidarité Eau".

Les personnes qui souhaitent solliciter ce dispositif doivent adresser leur demande par téléphone ou par courrier au service de distribution d'eau figurant sur leur facture. Celui-ci les orientera vers les organismes sociaux compétents. Aucune coupure d'eau ne pourra avoir lieu pendant l'instruction de la demande.

**4) Aide aux transports**

Pour faciliter les déplacements sur le réseau TER Auvergne et favoriser l'insertion sociale et professionnelle, la région Auvergne met en place **la carte Billet Solidarité (BS)**.

Cette carte s'adresse aux personnes suivantes :

- demandeurs d'emploi non imposables indemnisés à moins de 80 % du SMIC,
- demandeurs d'emploi non imposables ayant épuisé leurs droits,
- jeunes de moins de 26 ans en projet d'insertion,
- salariés (y compris contrats aidés) à temps partiel ayant un revenu inférieur à 80 % du SMIC, inscrits à l'ANPE et non imposables,
- bénéficiaires du RMI,
- bénéficiaires de la couverture médicale universelle complémentaire,
- bénéficiaires de l'allocation parent isolé ou de l'allocation adulte handicapé.

Pour en bénéficier, il faut résider en Auvergne. Les formulaires de demande sont à retirer dans les gares SNCF, les agences ANPE et les missions locales.

Pour en savoir plus : 0 820 024 355, <http://www.ter-sncf.com/auvergne>

**X- LES ORGANISMES D'AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI**

Consultez la fiche EIJ n° 3.01 : "Trouver un emploi, bénéficier des aides à l'emploi".